

2538 Romont BE

PV

Assemblée bourgeoise -2- 2016
Jeudi 15 décembre 2016 à 20h00
Ecole, Romont

Président : M. Benoit Jean-Daniel
Secrétaire : Mme Henriksen Christine
Caissier : M. Voiblet Louis
Ayant-droit : 16

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que l'assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille d'avis officielle no 42 du 10.11.2016 du district de Courtelary avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations et ordre du jour
2. Budget 2017
3. Décompte final de la réfection de la cuisine du restaurant de la Montagne de Romont
4. Demande d'un crédit de CHF 22'000.- pour le remplacement de l'installation de chauffage au Restaurant Communal
5. Divers et imprévus

1. Salutations et ordre du jour

Le président salue l'assemblée et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'étant demandée, c'est à l'unanimité que l'assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour tel quel.

Le président demande si quelqu'un souhaite proposer un scrutateur. Personne ne se manifestant, il désigne M. Valentin Kohler. Ce dernier annonce 16 ayants droit.

2. Budget 2017

Le président donne la parole au caissier qui présente le budget. Le président explique l'un ou l'autre chiffre qui ont été fournis par le garde-forestier et qui figurent dans le budget. Le budget a été approuvé par le conseil le 13.12.2016. Plus personne ne demandant la parole, on passe au vote. Le budget est accepté à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail.

2538 Romont BE

3. Décompte final de la réfection de la cuisine du restaurant de la Montagne de Romont

Nous avons voté un crédit de CHF 17'000.- pour la réfection partielle de la cuisine de la Montagne de Romont. Le caissier énumère et commente les différentes factures pour la réfection. Le président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer sur ce point. Personne ne demandant la parole, on passe au vote. Le décompte final est accepté à l'unanimité.

4. Demande d'un crédit de CHF 22'000.- pour le remplacement de l'installation de chauffage au Restaurant Communal

Avant d'entrer dans le sujet, le président avise l'assemblée que nous avons reçu la résiliation du bail du restaurant Communal pour le 30 juin 2017 (le sujet sera traité dans les divers).

Le remplacement du chauffage était prévu (la chaudière a 14 ans et peut définitivement lâcher d'un jour à l'autre. Pour le moment, il faut toujours rajouter de l'eau). Ne pas oublier que le studio est loué. Maintenant, c'est un chauffage au mazout et nous allons continuer au mazout. Si on change pour chauffer au bois, ça coûterait le double et ce serait très compliqué à réaliser.

Le président ouvre la discussion. Un citoyen demande si le choix a déjà été fait. Le président répond par la négative et dit que pour le moment nous avons reçu 3 offres. Yvan Kohler demande si nous avons comparé avec le prix d'un chauffage à pellets. Le président répond par la négative.

Plus personne ne demandant la parole, on passe au vote. La demande d'un crédit de CHF 22'000.—est acceptée à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

a) Heure de l'assemblée

Le président propose d'avancer l'heure de l'assemblée sachant qu'elle est ensuite suivie d'une collation. Il propose d'avancer d'une heure ou d'une heure et demie et de passer à 19h ou 18h30 ou même 18h. Aucun commentaire n'est émis.

b) Année calme

Juin : le déménagement des archives ainsi qu'une inspection de la préfecture ont eu lieu.

En automne : une fête a été organisée pour le départ à la retraite de l'ingénieur forestier Renaud Baumgartner.

c) Démission d'un conseiller

Après 45 ans passés au conseil de bourgeoise, Marcel Benoit a émis les vœux de quitter le conseil lors de la prochaine assemblée du mois de juin.

d) Résiliation du bail pour le restaurant Communal pour juin 2017

2538 Romont BE

La tenancière est prête à partir dès janvier si nous trouvons quelqu'un. Le président informe qu'il y a eu 5 tenanciers qui se sont succédés depuis l'année 2000. Il pose la question de savoir si c'est important de garder un restaurant dans ce bâtiment (vu que le village a actuellement un autre restaurant qui fonctionne de nouveau) ?

Diverses possibilités ont été avancées par le conseil :

- option no 1 trouver qqn
- louer simplement comme appartement
- éventuellement créer une garderie, une crèche
- créer un home de jour pour personnes âgées

Le président demande encore une fois si c'est important pour les bourgeois d'avoir un restaurant dans le village (au cas ou l'autre restaurant devait fermer)?

Christiane Kohler dit que c'est la douche froide et n'ose pas imaginer qu'il n'y ait plus rien, plus de restaurant.

Roger Benoit pense également que c'est important d'avoir un restaurant dans le village (il ne pense pas que l'autre va durer longtemps).

Yvan Kohler partage le même avis.

Didier Kohler : se demande si on ne pourrait pas faire un appartement en haut séparé du restaurant (y construire une cuisine) et louer indépendamment le restaurant.

Actuellement le Restaurant + appartement sont à CHF 1400.-- + charges.

Au vu des différents commentaires, le président répond que le conseil va essayer de trouver quelqu'un pour reprendre le restaurant.

e) Yvan Kohler

Il relève que lors de l'élagage des chemins qui vont au quart derrière, les branches n'ont pas été ramassées et que cela a causé des crevaisons à cause des épines. La bourgeoisie devrait organiser une corvée pour aller les ramasser.

f) Parc Eolien

Yvan Kohler informe que la votation sur le nouveau plan directeur aura lieu fin 2017, voire 2018.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 21h10 heures.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont

Jean-Daniel Benoit
Président

Christine Henriksen
Secrétaire